

Image not found or type unknown



Est-il possible de renouveler une mission d'intérim ?

publié le **01/06/2012**, vu **789 fois**, Auteur : Assistant-juridique.fr

Lorsque le contrat de mission ne fixe qu'une durée minimale, il peut être poursuivi sans avoir à effectuer son renouvellement. Si ce n'est pas le cas, certaines conditions doivent être respectées.

[Lire l'article](#)